



« Camarades, c'est en se mobilisant toujours plus sur le terrain de la lutte anticapitaliste anti-impérialiste que l'on apporte le soutien le plus significatif aux prisonniers révolutionnaires. » Georges Abdallah

Un prisonnier d'exception

Georges Ibrahim Abdallah est un militant communiste arabe qui, au sein de son organisation, les Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), a lutté contre les criminels impérialistes et leurs alliés sionistes.

Il s'est engagé dès la fin des années soixante dans la résistance palestinienne et libanaise contre la colonisation et l'occupation sionistes.

Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, il est condamné à 4 ans de prison, puis en 1987 à la réclusion à perpétuité par un tribunal spécial, pour complicité dans l'exécution d'un agent des services secrets israéliens et d'un attaché militaire états-unien. Le montage policier et judiciaire qui a permis sa condamnation a depuis été dénoncé par de hauts fonctionnaires de l'État. L'ancien chef des services secrets français de l'époque a ainsi jugé « anormal et scandaleux » le fait de le maintenir encore emprisonné, parlant de « vengeance d'État ».

En 2003, la juridiction de Pau autorise sa libération, mais sur ordre du ministre de la Justice suite à une intervention des États-Unis, l'appel du procureur général fait annuler cette décision.

En 2009, la cour d'appel rejette une nouvelle fois une demande de libération conditionnelle.

En 2012, Georges Abdallah dépose une nouvelle demande de libération. Lors d'une visite officielle en France, le premier ministre libanais réaffirme l'accord de son pays pour le retour de Georges Abdallah.

En novembre 2012, le tribunal d'application des peines donne un avis favorable à sa libération, en l'attente d'un arrêté d'expulsion... que Valls, ministre de l'Intérieur, refuse de signer. Le 4 avril 2013, après trois ajournements, deux appels et un recours en cassation, la demande de libération de Georges Abdallah est déclarée irrecevable.

Le 5 novembre 2014, une nouvelle demande de libération est déclarée "irrecevable" au motif qu'il n'avait pas fait préalablement l'objet d'un arrêté d'expulsion. La cour d'appel confirme ce jugement le 26 février 2015.

Sa peine de sûreté étant accomplie depuis 1999, Georges Abdallah est pourtant libérable depuis 18 ans.

La justice française, aux ordres d'un gouvernement soucieux de préserver les intérêts impérialistes français au Moyen-Orient, maintient Georges Ibrahim Abdallah en prison depuis 33 ans. Aujourd'hui, il est le plus ancien prisonnier politique en Europe. ☆

Lutter, toujours lutter...

Macron / Le Pen : nous sommes donc sommés de choisir lequel de ces deux défenseurs du capitalisme s'installera à l'Élysée.

Avec Le Pen, ce sera une politique réactionnaire de destruction des droits les plus élémentaires, une politique de **division des exploités**, le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme et l'islamophobie.

Avec Macron, ce sera la poursuite d'une politique entièrement **au service de la classe capitaliste**. Banquier devenu ministre, il a pris sa part des mesures réactionnaires décidées sous la présidence de Hollande.

La "loi Macron" a ainsi accru la **précarité et la flexibilité**. Avec cette énième contre-réforme la justice des prudhommes, l'inspection du travail et la médecine du travail sont en voie de démantèlement ; elle permet aux patrons d'agir en toute impunité pour renforcer l'exploitation, licencier et **préservé les intérêts du capital** dans la crise. Et parlant de la "loi travail", imposée par le 49-3 malgré le puissant mouvement social de l'an dernier, Macron a affirmé qu'il voulait "aller plus loin".

Le candidat du PS, Hamon, a été battu parce que le Parti socialiste est clairement apparu pour ce qu'il est : le **serviteur zélé** de la bourgeoisie, du Medef. Bien des illusions se sont dissipées lorsque les gouvernements PS ont fait voter des lois **liberticides** au nom de l'« union nationale contre le terrorisme », quand a été instauré l'état d'urgence permanent, tout en entretenant la xénophobie d'État et en continuant de répandre par les **interventions militaires** le chaos en Afrique et au Moyen-Orient.

Macron sera le continuateur de cette politique au service des classes dominantes, celle-là même qui a permis la progression d'un parti fasciste vers lequel se sont tournés de trop nombreux électeurs, trompés et envahis par le ressentiment.

Macron ne peut donc aucunement représenter un "vote utile", ni constituer un rempart contre le péril fasciste du Front national.

Le "Front républicain" que la droite et la gauche prétendent former contre l'extrême droite n'est qu'une **diversion** de plus pour empêcher les travailleurs de diriger leur colère contre les classes dominantes et en finir avec l'exploitation et l'oppression.

Le "Front républicain", c'est aussi cette alliance de la droite et de la gauche pour maintenir en prison en France, depuis trente-trois ans, un résistant à l'ordre mondial capitaliste et impérialiste.

Son nom est **Georges Ibrahim Abdallah**. Georges est un **militant communiste libanais, un militant de la lutte pour la libération de la Palestine, un militant internationaliste, un militant révolutionnaire** qui n'a jamais capitulé, **qui ne se renie pas**. Son courage et sa détermination à défendre son identité politique lui ont valu le soutien de tous ceux qui reconnaissent l'actualité de son combat.

Il est au cœur de la lutte anticapitaliste, anti-impérialiste et antisioniste et contre les régimes réactionnaires arabes ; il est donc un symbole de tous nos combats et le **soutenir est un devoir révolutionnaire**. Il est de notre responsabilité collective de multiplier les actions pour faire céder l'État français, quel qu'en soit le président, pour obtenir sa libération.

Liberté pour Georges Ibrahim Abdallah ! ☆

Paris 1 mai 2017

Campagne unitaire Île-de-France pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah
contact : campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com

Manifestation nationale à Paris samedi 17 juin